

DOSSIER ENFANT

RENTREE SCOLAIRE

2018 / 2019

Nom Prénom de l'enfant :

Etablissement scolaire : **Ecole Saint Jean Baptiste**

Niveau Classe à venir :

Pour assurer la prise en charge de votre enfant dès la rentrée, merci de bien vouloir compléter le dossier.

A RETOURNER A L'ESPACE ACCUEIL ENFANCE.

Documents à joindre au dossier

Un justificatif de l'autorité parentale (si 1^{ère} inscription) : copie du livret de famille (parent + enfant concerné) ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant. En cas de divorce ou de délégation d'autorité, copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale mentionnant les conditions d'exercice de celle-ci (garde alternée...).

Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois : copie de quittance de loyer, facture de fournisseur d'énergie, téléphone fixe, compromis de vente sur résidence principale.
Si vous résidez chez un tiers, une attestation signée de l'hébergeant, la copie de sa carte d'identité et la copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

OU

Un justificatif d'emploi sur l'une des 3 communes (Megève, Demi-Quartier et Praz Sur Arly) pour les non-résidents dans le cadre d'une inscription à l'Accueil de Loisirs.

Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) pour tout enfant présentant des problèmes de santé et/ou d'allergie(s) alimentaire(s). Prendre contact avec l'infirmière scolaire de l'établissement et avec la diététicienne de la restauration (04.50.21.24.14).

Notification C.A.F. : datée de moins de 3 mois précisant le quotient familial (ou avis d'imposition dans son intégralité pour les non allocataires, pour les couples non mariés 1 avis pour chacun)
Le tarif plafond sera automatiquement appliqué si ces justificatifs de ressources ne sont pas fournis.

Photocopie du carnet de santé de votre enfant attestant que le vaccin DTP a bien été effectué.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

 Espace Accueil Enfance
Mairie de Megève |
 BP 23 | Megève
 service.enfance@megeve.fr
 +33 (0)4 50 58 77 84 -

RENSEIGNEMENT ENFANT

Nom et Prénom de l'enfant:

Date de naissance :

Lieu (commune + département) :

Sexe :

Etablissement fréquenté : Niveau Classe :

Les autorisations

- Sortie seule de mon enfant (à partir de 9 ans)
 Autorise N'autorise pas mon enfant à quitter seul la structure d'accueil

- Droit à l'image
 Autorise N'autorise pas l'équipe encadrante à photographier/filmer mon enfant

- Sorties extérieures
 Autorise N'autorise pas mon enfant à participer et à se déplacer par tous moyens (à pied, bus...)

Renseignements médicaux concernant l'enfant

Dispose-t-il déjà d'un Protocole d'Accueil Individualisé ? oui non

Prend-t-il un traitement médical régulier ? oui non

Connait-il des restrictions médicales particulières ? oui non

Souffre-t-il d'allergies ? oui non

Si oui, préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

Demande des repas sans porc :

Oui Non

Personnes autorisées à récupérer l'enfant (autres que les responsables légaux)

- Nom, prénom : - Qualité :
- N° tél personnel : N° tél professionnel :

- Nom, prénom : - Qualité :
- N° tél personnel : N° tél professionnel :

- Nom, prénom : - Qualité :
- N° tél personnel : N° tél professionnel :

RENSEIGNEMENTS RESPONSABLES

Responsable légal 1 (personne de contact)

Autorité parentale oui non

Père Mère Tuteur

Nom - Prénom:

Adresse :

Code postal : Commune :

Profession : Employeur : Lieu de travail :

Tél fixe : Tél portable : Tél pro :

Courriel :

J'autorise l'envoi de SMS : oui non à ce numéro :

N° Allocataire : CAF OU MSA

Responsable légal 2

Autorité parentale oui non

Père Mère Tuteur

Nom - Prénom:

Adresse :

Code postal : Commune :

Profession : Employeur : Lieu de travail :

Tél fixe : Tél portable : Tél pro :

Courriel :

La situation familiale

Si les adresses sont différentes, la résidence habituelle de l'enfant durant la semaine est fixée chez le :

Responsable légal 1 Responsable légal 2

Garde alternée, merci de préciser le rythme :

Si vous souhaitez faire valoir un jugement relatif à une séparation (garde, autorité parentale, facturation, etc...), merci de joindre un exemplaire à ce dossier.

INSCRIPTIONS SERVICES PERISCOLAIRES

ANNEE 2018-2019

- RESTAURATION SCOLAIRE
- MERCREDIS SCOLAIRES

Les inscriptions se font pour chacune des 5 périodes pour des jours fixes :

Période 1 : de la rentrée scolaire aux vacances de la Toussaint	(du 27/08 au 19/10)
Période 2 : des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël	(du 05/11 au 21/12)
Période 3 : des vacances de Noël aux vacances d'hiver	(du 07/01 au 15/02)
Période 4 : des vacances d'hiver aux vacances de printemps	(du 04/03 au 12/04)
Période 5 : des vacances de printemps aux vacances d'été	(du 29/04 au 05/07)

Nom et Prénom de l'enfant :

Etablissement/ Classe

Merci de cocher les temps de présence de votre enfant.

Si votre enfant ne fréquente aucun de ces services, merci de compléter avec la mention néant.

● **Restauration scolaire**

ANNEE SCOLAIRE 2018 -2019	PERIODES	1	2	3	4	5
J'inscris mon enfant à la restauration scolaire	lundi					
	mardi					
	mercredi					
	jeudi					
	vendredi					

● **Mercredis après-midis**

J'inscris mon enfant à l'accueil de loisirs à partir de 14h						
---	--	--	--	--	--	--

● **Inscription à l'Accueil de loisirs pour les vacances scolaires et mercredis d'hiver**

Elle s'effectue auprès de l'Espace Accueil Enfance environ 3 semaines avant le début des vacances.
(Vous serez informés par mail de la date d'ouverture réelle des réservations avant chaque période).

● **Navettes activités**

Contactez l'Espace Accueil afin de remplir une fiche d'inscription.

Important concernant la restauration scolaire et les mercredis, ces informations seront prises en compte et feront office d'inscription, toute modification devra être signalée auprès du service concerné (se référer au règlement de fonctionnement restauration, accueil de loisirs).

Je soussigné(e).....responsable légal de l'enfant déclare exacts les renseignements notifiés ci-dessus et autorise les responsables de chaque structure à prendre le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Megève, le

Signature du responsable légal :

Les règlements des différentes structures vous seront transmis par mail, et consultables sur le Portail Famille, ainsi que sur le site de la Mairie de Megève prochainement.